

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[166\\_Lettres de Royer-Collard : 1823-1843](#)[Item](#)[Châteauvieux, le 29 juillet 1834, Royer-Collard à François Guizot](#)

## Châteauvieux, le 29 juillet 1834, Royer-Collard à François Guizot

**Auteurs : Royer-Collard, Pierre-Paul Royer, dit (1763-1845)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les mots clés

[Elections \(France\)](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère de l'instruction publique \(France\)](#), [Politique \(France\)](#)

### Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

### Présentation

Date1834-07-29

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

### Information générales

LangueFrançais

Cote19, AN : 163 MI 42 AP 166 Papiers Guizot Bobine Opérateur 26

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

### Citer cette page

Royer-Collard, Pierre-Paul Royer, dit (1763-1845), Châteauvieux, le 29 juillet 1834, Royer-Collard à François Guizot, 1834-07-29.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 25/01/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/7399>

## Informations éditoriales

Destinataire Guizot, François (1787-1874)

Lieu de destination Paris (France)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Chateaufieux (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 23/09/2024 Dernière modification le 08/10/2024

---

19

Chateauroux - 29 juillet 1954.

Je vous, mon cher ami, Vous dire où j'en suis. Il me  
convient très peu d'ajouter 120 Liens à 160 que je Vous de  
plaie ; c'est du temps et de l'argent, les deux choses dont on  
vit. Cependant, je ne voudrais pas, s'il y a lésion, que mon  
absence fût remarquée et interprétée. Mais y aurait-il lésion ?  
Je Vous avoue que j'en doute encore ; il ne luffit pas pour cela  
qu'il y ait la moitié plus ou bien juste ; mon empressement dans  
ce cas la ferait bien plus du ridicule. Je Vous en attends  
l'ouverture, la vérification des pouvoirs et la formation du  
bureau. Je partirai ou resteraï la dessus. Il y a un vote  
légière de 300 députés ou environ qui préjuge la lésion

d'hiver, c'est mon désir comme c'est mon devoir d'y  
prendre part. Mais cela ne me paraît point probable; rien  
n'est venu d'au pays pour un discours à la couronne, ni  
pour une adresse; la session même régulière sera vide. Je  
ne me propose point d'y engager en aucune manière ma  
conduite future; je me la réserve.

M<sup>lle</sup> Roberteau est absente pour quelques jours; au retour  
qu'elle aura été, je Vous enverrai le plus de réconfort  
possible par la voie de son père. — Je Vous remercie pour Auguste —  
Vous donnez, j'en suis sûr, quelque attention à la destinée de M<sup>r</sup>  
Genty; c'est un de mes soucis que partager-Vous?

Répandez moi Lionel, mon cher ami. Je suis comme toujours tout à Vous

PLG